

261

Code INSEE

Mairie de St Guilhem le Desert

St Guilhem le Désert

Budget Général

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de SIEGEL Robert, Maire.

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 331 863.06 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 8  
VOTES : Contre 0 Pour 8

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		183 326.29 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		148 536.77 €
<b>C Résultat à affecter</b>		
<b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>		<b>331 863.06 €</b>
<b>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</b>		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-90 559.59 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E</b>	<b>-90 559.59 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H</b>	<b>331 863.06 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		90 559.59 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		241 303.47 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.  
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par SIEGEL Robert, Maire, compte tenu de la transmission, le 02/04/2025 et de la publication le 02/04/2025.

A st guilhem le desert, le 02/04/2025.

